

Image not found or type unknown



DIVORCE AMIABLE BIENS IMMOBILIERS

Par jahidaa, le 16/09/2009 à 08:27

Bonjour,

Mon mari à ouvert une SCI durant notre mariage dont j'ai signée lors de la creation.

avec son associé et la femme de celui ci, et cette dite SCI es propriétaire de quelques biens loués 8 appartements et 6 parking,

Il es Aussi propriétaire d'un bien immobilier acquis avant notre mariage à titre personnel qui etait notre lieu de residence.

lors du divorce a l'amiable m'est il en droit de reclamer qqchose sur cette SCI.

Cordialements